

Il est impératif et urgent d'agir
le 9 octobre, tou.te.s ensemble
en grève et dans la rue !



Sous le doux nom « d'Action Publique 2022 » le gouvernement a annoncé un plan de dynamitage de la Fonction publique : plan de départs volontaires, suppressions de postes, recours accru aux contractuel.les, remise en cause du statut et du régime de retraite, destruction des CHSCT, maintien du gel des salaires... Au mépris pour les fonctionnaires, s'ajoute une volonté de brader les services publics.

Suppression massive d'emplois dans la Fonction publique

Comme dans la Santé, aux Impôts, à la Poste..., l'Éducation Nationale est durement touchée avec la suppression de 2600 postes d'enseignants et enseignantes. 600 le seront par redéploiement entre le premier et le second degré, alors même que la hausse démographique importante impacte les collèges.

Le nombre de postes aux concours est en chute libre. Les réformes du lycée professionnel conduiront à la suppression de nombreux enseignements de spécialité : ce sera au moins 7 000 postes supprimés. Au lycée, la mutualisation des enseignements, les projets de visioconférence pour les options et de semestrialisation des cours seront également synonymes de postes en moins.

Pour tous les personnels des services publics, comme pour ceux du privé, il est de plus en plus difficile de faire correctement son travail.

Dégradations des conditions de travail

Ce que veut le gouvernement, c'est casser les statuts des fonctionnaires. Dans son communiqué du 2 août, le ministère de l'Éducation Nationale en donne un avant-goût plus qu'inquiétant :

- le **recrutement des enseignants** : le ministre veut « revoir la place du concours » et « **développer significativement les postes à profil** ». Il annonce également la **suppression des commissions administratives paritaires**. Cela signifie que les mutations ne seront plus examinées en commission paritaire, au moyen d'un barème transparent et connu de tous les personnels. Pour toutes ces mesures, c'est la même logique : passer d'un système de mutations réglées par un barème, à une mobilité sur profil, avec un recrutement direct par les chefs d'établissement (CV et lettre de motivation), comme dans l'enseignement privé, ou par « des managers publics ».

- une **rémunération au mérite** comme dans toute la Fonction publique : le ministre annonce une prime de 3000 euros en REP+, qui comprendra une part fixe de 1000 euros et une **part modulable** liée aux « progrès des élèves ». Et ce n'est qu'un début ! Le communiqué du 2 août annonce la **création début 2019 d'une « instance d'évaluation »** des établissements scolaires. Quel meilleur moyen pour déterminer le « mérite » des enseignants et enseignantes que les notes de leurs élèves ?

Une précarité grandissante

Alors que près d'un personnel sur 5 est contractuel dans les trois fonctions publiques, cette proportion est d'1 personnel sur 4 dans l'Éducation Nationale.

Dégradation de la qualité des services publics

A l'École, les conditions d'apprentissage des élèves et la qualité de l'enseignement dispensé se dégradent :

Des effectifs par classe trop élevés.

C'est le cas de beaucoup de collèges et lycées de l'académie : 30 en collège (sans compter les élèves en situation de handicap), 35 ou plus en lycée, c'est inadmissible ; les luttes du collège Leclerc de Saint-Gaudens et du collège Perbosc d'Auterive sont emblématiques.

Un appauvrissement de l'enseignement

Options qui disparaissent ; baisse du nombre d'heures de cours en LEP : en moyenne 4 heures de cours en moins par semaine en Bac Pro, et 3H en CAP...

Une augmentation du temps de travail

Une deuxième heure supplémentaire obligatoire pour les enseignants et enseignantes du second degré en fonction des besoins locaux.

Une université de tri social

Parcoursup est bien une machine à broyer les étudiantes et étudiants ; les chiffres parlent d'eux-mêmes : à la rentrée 2018, selon les propres chiffres du ministère, 3 000 bacheliers et bachelières sont sans affectation, mais il y en a aussi 40 000 sur liste d'attente ; et 70 000 ont une place mais espèrent d'autres réponses ; 180 000 sont sortis du dispositif, soit qu'ils et elles aient renoncé aux études supérieures, soit qu'ils et elles se soient inscrits dans des établissements privés.

Tel est le but de *Parcoursup* : sélectionner, trier socialement, barrer à des milliers de jeunes l'accès à une formation universitaire.

Les services publics sont notre bien commun. Ils permettent l'accès à la santé, à l'éducation, à la culture..., quel que soit l'endroit où l'on vit et quels que soient nos revenus. Dans la défense des services publics, c'est un choix de société qui est en jeu, une société moins inégalitaire, plus juste, plus solidaire. Le 9 octobre, ensemble, faisons entendre ce choix !

Manifestation à Saint-Gaudens
Le 9 octobre à 11 heures
Place Jean Jaurès

CELUI QUI SE BAT
PEUT PERDRE



CELUI QUI NE SE
BAT PAS A DÉJÀ
PERDU